

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Université de Jijel**

**Faculté des Lettres et des langues**

**Département de langue et littérature Française**



**MEMOIRE**

**Présenté pour l'obtention du diplôme de master**

**Spécialité : Sciences du langage**

**Thème :**

**Analyse des difficultés lexicales dans une production écrite  
Cas des étudiants 1<sup>ère</sup> année LMD Français de tassoust**

**Présenté par :**

**Abdenmour Mohammed**

**Sous la direction de :**

**Guettouchi Salim**

**Membre de jury :**

**Président :** M. Radjeh Abdelwahab, maitre assistant A, Université de Jijel.

**Rapporteur :** M. Guettouchi Salim, maitre assistant A, Université de Jijel.

**Examineur :** M. Bedouhene Noureddine, maitre assistant A, Université de Jijel.

**Année universitaire : 2014/2015**

## Remerciements

Ce présent mémoire n'aurait jamais vu le jour sans l'aide précieuse des personnes auxquelles je me permets d'exprimer ici ma reconnaissance.

Je voudrais tout particulièrement remercier monsieur **GUETTOUCHI SALIM**, Professeur à l'université de Langues Étrangères – Université de TASSOUST, qui a bien voulu accepter la direction de mes travaux. Des conseils précieux, des critiques éclairées, ainsi que la correction patiente de mon manuscrit qu'il a acceptée de faire ont grandement amélioré la qualité de cette étude. Sans son aide, celle-ci n'aurait pas pu être achevée. Qu'il trouve ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

Je tiens à remercier également tous mes professeurs de département du français qui m'ont fourni des connaissances précieuses tout au long de mes études, grâce auxquelles j'ai pu entreprendre mes recherches d'aujourd'hui. Qu'ils reçoivent ici l'expression de ma gratitude profonde.

Aussi un grand merci pour monsieur **BEDOUHENE NOUREDINNE** pour ses efforts, sa disponibilité, ses conseils et son soutien.

## **Dédicace**

**Je dédi ce modeste travail à mes très chers parents. Leur amour et patience mérite ma reconnaissance.**

**A toute ma petite famille qui ma toujours encouragé et soutenu au cours de ce travail.**



## **Liste des tableaux**

# Tableaux

Tableau relatif au type d'erreurs

Tableau représentant le nombre, le pourcentage et les activités des étudiants

Tableau relatif aux phases de représentation et de résolution des problèmes lexicaux.

Tableau résumant le pourcentage des erreurs

Tableau relatif au type d'erreurs rencontrées par les étudiants

Tableau représentant les différents écarts lexicaux

# **Introduction générale**

## INTRODUCTION

De nombreuses recherches menées par les didacticiens, concernant les apprenants d'une langue étrangère, ont relevé deux conceptions différentes de l'appropriation d'une langue. L'une relève de l'acquisition des connaissances linguistiques et culturelles, l'autre concerne la mise en pratique de ces connaissances : orale ou écrite (production orale ou écrite). (Henri, Boyer : 1990).

Autrement dit, l'apprentissage d'une langue étrangère consiste à acquérir des savoirs et des savoir-faire.

Aussi, notre mémoire s'inscrit-il dans le cadre d'un travail de recherche, option sciences du langage dans notre intérêt s'est porté sur les problèmes que rencontrent les étudiants de la langue française lors de la réalisation d'une production écrite.

Pour réaliser ce travail, nous avons opté dans notre enquête pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année L.M.D du département de Français à l'université. Ce choix est motivé par le fait que ces étudiants au début de leur formation rencontrent des difficultés dans leur production écrite. Nous allons ainsi essayer de cerner les erreurs qui affectent cette production écrite, en se focalisant sur les difficultés d'ordre lexicale, c'est-à-dire les problèmes liés à un certain déficit lexical, puisque les étudiants, avons-nous constaté, ne s'expriment pas bien à cause d'une mauvaise maîtrise ou d'une pauvreté du vocabulaire.

Le but est de déterminer les difficultés spécifiques aux étudiants universitaires à l'expression écrite. L'objectif de cette étude est de développer une stratégie d'apprentissage en fonction des besoins des étudiants, afin d'introduire une méthodologie efficace pour une écriture correcte surtout au plan sémantique.

## **Problématique**

La présente recherche s'intéresse aux difficultés lexicales rencontrées par les étudiants de 1<sup>ere</sup> année L.M.D qui préparent une licence en langue française au département de français à l'université de Jijel. Nous avons essayé, au fil de cette recherche, de répondre à la problématique suivante :

**Quelles sont les difficultés lexicales rencontrées par étudiants de 1<sup>ere</sup> année L.M.D lors d'une production écrite ?**

Cette problématique nous amène à savoir quelles sont les origines et les facteurs de ces difficultés chez les étudiants en début de leur formation. L'enquête se déroulera au département de français sis au pôle universitaire de Tassoust. Elle concernera les étudiants préparant une licence en langue étrangère, spécialité française. Nous estimons que le public choisi répond parfaitement à notre problématique de départ, pour détecter les difficultés que connaissent les étudiants lors de la production écrite.

Les réponses à cette problématique devaient nous permettre de tirer ainsi certaines conclusions didactiques relatives à l'enseignement de la langue française.

La structure de notre travail répond aux exigences de la méthodologie. Nous avons ainsi partagé notre travail en trois chapitres. Le premier constitue le cadre conceptuel du mémoire. Nous y avons exposé les notions dont nous avons besoin pour cette recherche. Quant au second chapitre, nous ferons appel à la méthodologie qui va nous permettre d'identifier les éléments de l'enquête et de présenter la typologie structurale des difficultés lexicales. Le chapitre trois il représente l'analyse du corpus que nous avons choisi pour dégager et interpréter les erreurs commises par les étudiants en rédaction écrite.

## **Hypothèses :**

Après avoir exposé notre problématique, il convient d'avancer des hypothèses pour tenter de répondre à la problématique citée ci-dessus :

1-Les étudiants ne lisent pas. Ce qui génère une certaine indigence du vocabulaire en français et par conséquent des difficultés à maîtriser une rédaction écrite.

2- La didactique de l'apprentissage du vocabulaire est inadéquate.

3-La pauvreté lexicale mène l'étudiant à croire qu'un mot dans diverses situations contextuelles donne un seul sens.

## **Choix et motivation :**

Le choix de ce sujet n'est pas fortuit. Il répond à un constat. Les difficultés que rencontrent les étudiants en rédaction sont bien réelles. Notre recherche tend ainsi à en faire l'analyse pour éventuellement rendre l'enseignement de cette langue plus performant

Il existe par ailleurs d'autres raisons. Nous en citerons quelques-unes ici. Avant tout, l'université étant le meilleur lieu pour cette recherche. Nous tenterons de comparer notre propre expérience avec celles des étudiants objet de notre recherche dans le cadre de ce travail pour développer éventuellement une stratégie qui puisse répondre aux besoins des étudiants afin d'introduire une méthode efficace pour une meilleure production écrite.

En outre, notre souci n'est pas tant d'imposer aux étudiants un programme d'étude de la langue française, mais plutôt de proposer des choix et de faciliter l'apprentissage de cette langue pour avoir un maximum de rendement.

# **Chapitre 1**

**Définition des concepts clés**

**Et caractérisation de la notion d'erreur lexicale**

# Introduction

La phase conceptuelle est une charpente théorique de tous les projets de recherche, dont nous allons présenter l'ensemble des notions auxquelles la méthodologie fait appel. Dans notre travail, nous allons faire appel notamment aux termes et concepts que nous utiliserons dans cette recherche.

## 1 – Définition des concepts clés :

### 1 - 1 Le lexique

Tout d'abord nous avons donné une définition à ce concept qui est au centre de notre recherche. D'un point de vue d'analyse, Dubois définit le lexique dans le dictionnaire linguistique comme « *l'ensemble des unités formant la langue d'une communauté, d'une activité humaine d'un locuteur* ». Cette définition montre clairement que le lexique est l'ensemble d'unités, mots ou lexèmes sachant qu'on ne peut pas préciser le nombre exact de ces unités.

De plus, les études qui ont été faites dans le domaine de la linguistique, nous informe qu'il y a une distinction entre lexique et vocabulaire. Il s'agit en fait d'une dichotomie qui met des oppositions entre langue et parole (la terminologie de F. De Saussure) : le lexique relève de la langue alors que le vocabulaire concerne le discours.

#### 1-1-1 Le lexème

Le lexème est l'unité de base du lexique, selon le dictionnaire de la linguistique, il est assimilé au morphème (lexical) ou bien à l'unité de signification (généralement supérieure au mot). D'après J. Dubois, on cherche toujours à faire la distinction entre le morphème grammatical et le morphème lexical (J. Dubois, 1994 : 310). Pour A. Martinet c'est totalement différent car il propose le terme de monème pour la désignation de l'unité significative de la première articulation. Puis il

propose de distinguer lexème du morphème. Le premier étant lié au lexique ; quant au second, il relève beaucoup plus de la grammaire.

### **1-1-2 L'unité lexicale (lexie)**

La lexie est définie par le dictionnaire linguistique comme *«l'unité fonctionnelle significative du discours, contrairement au lexème, unité abstraite appartenant à la langue. La lexie simple peut être un mot : chien, table. La lexie composée peut contenir plusieurs mots en phase d'intégration ou intégrés.»* (J. DUBOIS, 1994 : p 282). Une langue est certainement formée d'unités significatives minimales : les monèmes se subdivisent en deux classes :

### **1-1-3 les monèmes lexicaux :**

Les monèmes lexicaux d'une langue n'ont pas de limite puisque les besoins communicatifs changent, et cela donne de nouveaux lexèmes qui apparaissent dans la communication, alors que d'autres disparaissent comme le précise A. Martinet : *«l'apposition de nouveaux besoins de communication entraîne celle de nouvelles désignations (...) La création de nouveaux termes correspond aux nouvelles fonctions et aux nouvelles techniques»* (1970 :119). C'est pourquoi les monèmes lexicaux appartiennent, selon ce dernier, à un inventaire illimité. *« Les monèmes lexicaux (lexèmes) sont, écrit-il dans son ouvrage les éléments de linguistique générale, ceux qui appartiennent à des inventaires illimités. »* (1970 :118).

### **1-1-4 Les monèmes grammaticaux :**

Les monèmes grammaticaux sont limités en nombre dans toute langue contrairement aux monèmes lexicaux. Dans son ouvrage Les éléments de linguistique générale A. MARTINET précise que : *« les monèmes grammaticaux sont ceux qui alternent, dans les positions considérées, avec un nombre relativement réduit d'autres monèmes ».* (1970 :118).

Toutes ces définitions montrent clairement la différence existant entre les unités linguistiques. Elles mettent en exergue ainsi la nécessité de distinguer le lexique de la grammaire.

Parmi les définitions qui ont retenu ici notre attention, nous citerons notamment celle de J.PERROT qui estime que la grammaire étant : «*constituée par un ensemble de petits systèmes à l'intérieur desquels s'opposent des termes peu nombreux : par exemple, dans le système du nombre, un singulier, un pluriel éventuellement un duel, rarement plus* ». (1973 :283).

Pour conclure, et d'après notre analyse, le lexique et la grammaire sont des continuums l'un pour l'autre. Ils sont donc indispensables. F. De Saussure souligne que la place du lexique est aussi fondamentale que les faits étudiés en grammaire.

## **1-2 Trois mise au point terminologique**

### **1-2-1 Langue/Parole**

La langue est un système permettant d'assembler les unités lexicales selon des règles bien précises. Polguère (2003 : 16) définit la langue Comme « *un système de signes conventionnels et de règles de combinaison de ces signes, qui forment un tout complexe et structuré* ». Pour fonctionner, ce système doit bien entendu être commun à un ensemble d'individus, qui forment une communauté linguistique. La langue est donc un outil qui permet la communication entre des gens partageant un même système.

Cette communication se fait par la parole, qui est une actualisation de la langue. La langue se manifeste et s'utilise par la parole, et ne peut être observée qu'en observant la parole, qui se manifeste par «*les instances d'échanges langagiers entre au moins deux Individus : le locuteur et le destinataire* » (Polguère, 2003 : 19).

### 1-2-2 Lexique/Vocabulaire

Une distinction importante existe entre les notions du lexique et du vocabulaire, bien que ces termes soient souvent utilisés indifféremment l'un pour l'autre. La présente recherche s'intéressant au lexique, il importe ici de souligner la différence entre ces deux notions.

Le lexique est une composante de la langue. Il s'agit alors d'une « *entité théorique qui correspond à l'ensemble des lexies de cette langue* » (Polguère, 2003 : 70). Un locuteur ne pourra jamais maîtriser le lexique d'une langue dans sa totalité. On dit d'ailleurs que le lexique est une entité théorique, puisqu'il est impossible de recenser l'ensemble des unités lexicales d'une langue ; les dictionnaires, par exemple, qui sont souvent perçus comme la référence en matière de lexique, en omettent beaucoup (régionalismes, termes techniques, néologismes, etc.).

Le vocabulaire, quant à lui, est un sous-ensemble du lexique. Le vocabulaire d'un individu est l'ensemble des unités du lexique qu'il connaît et maîtrise. Le vocabulaire d'un texte sera l'ensemble des unités lexicales que ce texte contient. Le vocabulaire étant un concept propre à un individu ou à un texte, il faudra éviter de parler du vocabulaire d'une langue.

### 1-2-3 Mot et lexie

Bernard Pottier (1962) distingue mot et lexie : « *Le MOT est une séquence de morphèmes ; certains mots n'ont pas d'existence isolée (fur) ; d'autres sont fréquemment dotés de liaisons originales avec d'autres mots ...Toute séquence (de 1 à n éléments) faisant partie du SAVOIR de langue (compétence lexicale) est une LEXIE, mémorisée comme telle, simple ou complexe : air, plein air, prendre l'air, l'air de ne pas y toucher. »*

D'ailleurs B. Pottier parle de lexies, E. Benveniste de synapses et A. Martinet de synthèmes, ces réflexions traduisant le souci de prendre en considération les

critères d'identification, de construction et de classement des unités constitutives de langue, ainsi que leur ancrage morphologique, syntaxique et discursif.

Il convient ici de s'interroger sur le caractère vague de cette notion de «mot» qui est assez confuse. Qu'est-ce qu'un mot ? Quelle est la relation entre lexique et mot ? Quelle est la relation entre les mots ? Le Trésor de la langue française informatisé (désormais TLFi) nous donne la définition suivante (extrait) :« [...] *Son ou groupe de sons articulés ou figurés graphiquement, constituant une unité porteuse de signification à laquelle est liée, dans une langue donnée, une représentation d'un être, d'un objet, d'un concept, etc. [...]* ».

Nous pensons que cette notion est un peu floue pour la lier au lexique en tant que définition du lexique comme l'ensemble des mots constituant une langue. Nous lui préférons la notion de lexie, apportée par la lexicologie, ou celle d'unité lexicale, terme proposé par les linguistes (C. Cavalla, 2007 : 22). Nous reproduisons ici la définition de la lexie reprise par Brahim Djoua dans sa thèse sur le TAL (2000) et qui s'appuie sur le dictionnaire explicatif et combinatoire (désormais DEC) :« *La lexie est une unité de base de la lexicologie, un objet central de la lexicologie, le seul et unique objet de la lexicologie. Le concept de lexie est une formalisation et, simultanément, une généralisation de la notion de mot. Une lexie ou une unité lexicale est soit un mot pris dans une acception bien spécifique (lexème), soit une locution (phrasème). Selon Mel'cùk, une lexie est une entité trilatérale composée de (i) : un sens (signifié Saussurien), (ii) : une forme phonique / graphique (signifiant Saussurien) et (iii) : un ensemble de traits de combinatoire (le syntactique de la théorie Sens - Texte). Ces traits sont spécifiés par l'indication du genre grammatical et du régime. Les lexies ainsi conçues forment la partie primordiale de la langue. Une langue est constituée de lexies et de règles servant à la manipulation de ces dernières et les règles qui réunissent les lexies en syntagmes, les syntagmes en phrases et les phrases en discours sont secondaires par rapport aux lexies. Leur nature et leur forme sont déterminées par les lexies. La démarche de Mel'cùk est de partir d'une représentation sémantique pour construire des arbres syntaxiques à l'aide du lexique.* »

La notion de lexie couvre donc les lexèmes (amour, amitié, passion...) et les locutions (faire l'amour). Le lexique est un ensemble complexe et structuré composé de lexies connectées entre elles par des liens formels multiples.

Dans le cadre de ce mémoire nous utiliserons les deux termes : unité lexicale et lexie.

### **1-3 L'emprunt et le calque**

Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire. Il est limité généralement au lexique. Appelé parfois "transfert linguistique", l'emprunt est un mécanisme normal de l'évolution linguistique.

Dans leur ouvrage "Introduction à la lexicologie", A. Lehmann et F. M. Berthet définissent l'emprunt comme un terme désignant tout « *élément provenant d'une autre langue, ayant une valeur générique* » (2000 : 06). Quant à R. GALISSON et D. COSTE, ils estiment que « *dans l'emprunt (...) le transfert est total c'est-à-dire que le signifiant et le signifié du signe étranger - généralement un lexème - sont conservés* » (DIC, 1976 : 317).

Le calque est une forme linguistique produite par une interférence en situation de contact de langues. Selon JEAN DARBELNET (1963), le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre.

J. P Vinay, dans son ouvrage "le langage" (p.740), le définit comme « *le camouflage de l'impuissance à créer un nouveau terme ou à trouver le mot juste.* »

## **1-4 La théorie sens-texte**

La théorie sens-texte est une théorie développée par IGOR'CUK, professeur au département de linguistique et de traduction de l'université de Montréal. Cette théorie, qui a émergé à Moscou au début des années 60, est issue des courants structuraliste et fonctionnaliste. Elle conçoit la langue comme un système permettant de faire correspondre à un sens donné l'ensemble des « textes » (au sens le plus large du terme) qui le véhiculent. Considérant le sens comme point de départ, cette théorie place la modélisation du lexique au centre de la modélisation de la langue. Elle modélise la langue en quatre niveaux principaux- sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique (qui sont les quatre domaines « traditionnel » de la linguistique-qui peut se diviser à leur tour. Elle envisage la langue selon une perspective synchronique (comme le propose SAUSSURE 1972) et, jusqu'à maintenant, elle s'est surtout intéressée au niveau sémantique, syntaxique et morphologique. La syntaxe sens-texte est une syntaxe de dépendance fortement inspirée de celle de LUCIEN TESNIERE(1959).

### **1-4 1 la langue selon la théorie sens-texte**

La théorie sens-texte propose une définition fonctionnelle de la langue (MEL'CUK, 1997 :6). La langue est considérée comme un mécanisme, ou un système de règles, qui permet au locuteur de faire deux choses :

1-PARLER, c'est-à-dire (être capable de) faire correspondre à un sens qu'il veut exprimer tous les textes de sa langue qui, d'après lui, peuvent véhiculer ce sens et choisir celui qui passe le mieux dans les circonstances d'un acte langagier donnée

2-COMPRENDRE LA PAROLE, c'est-à-dire (être capable de) dire correspondre à un texte qu'il perçoit tous les sens que, d'après lui ce texte peut véhiculer et choisir celui qui passe le mieux dans les circonstances concrètes d'un acte langagier donné.

Nous considérons donc la langue comme un système permettant de traduire une pensée (sens) en parole (texte), dans le but de pouvoir communiquer cette pensée.

Ainsi pouvons-nous conclure que c'est le lexique qui véhicule vraiment le sens ; si la grammaire est la mécanique permettant la construction d'un message, le lexique en est les matériaux, et c'est par lui que nous touchons au sens même du message. C'est là un postulat central de la théorie sens-texte qui stipule que la langue doit être décrite du sens vers le texte (MEL'CUK, 1997 :14-15).

### **1-4-2 Les trois dimensions du signe linguistique**

Le signe linguistique, tel que défini par Ferdinand De Saussure(1972), est une association entre un contenu (**signifié ou sens**) et une forme (**signifiant**). Chaque signe linguistique devra donc avoir un sens et un seul, auquel nous aurons accès par l'intermédiaire de son signifiant, qui pourrait être une chaîne de phénomènes (image acoustique) ou, dans le cas du code écrit, une chaîne de caractères.

Comme la présente recherche porte sur le lexique, nous nous intéresserons aux signes linguistiques lexicaux, le mots-forme cheval (signifié) véhicule le sens cheval (signifiant).

Une troisième dimension du signe linguistique mérite d'être présentée : il s'agit de propriétés combinatoires - que la théorie sens-texte appelle le syntactique- qui sont « *les contraintes propres à ce signe qui limitent sa capacité à se combiner avec d'autres signes linguistiques et qui ne peuvent être déduites ni de son signifié ni de son signifiant* » (Polguère, 2003 :37). Par exemple, la partie du discours fait partie des propriétés de la combinatoire et fournit des indications quant aux combinaisons possibles avec d'autres signes linguistiques ; un nom commun peut être précédé d'un article, il possède un genre et les adjectifs qui s'y rapportent

doivent s'accorder en conséquence. De plus la connaissance de la syntaxique a une portée immense sur la maîtrise d'une unité lexicale, notamment en ce qui concerne la concurrence lexicale restreinte.

### 1-4-3 Les lexies ayant un signifié identique

Comme le sens à exprimer sont infinis, mais que les langues un nombre fini de phonèmes et ne s'auraient s'encombrer de signifiant extrêmement longs et difficile à mémoriser, il sera fréquent d'avoir un même signifiant pour plusieurs signifiés. En fait la majorité des « mots » courants d'une langue ont plus d'un sens. Comme nous savons que chaque lexie est associée à un sens donné et un seul, nous pouvons donc déduire qu'il y aura plusieurs lexies partageant un signifiant identique. Deux cas de figures sont possibles.

Tout d'abord, plusieurs lexies partagent un même signifiant et ont des sens qui présentent des liens évidents. Par exemple, les lexies *bruler1* (la feuille brule), *bruler2* (il brule la feuille) partagent clairement un lien de sens puisque c'est la cause de *bruler1* (il brule la feuille fait que la feuille brule). De la même manière, le lien de métaphore est incontestable entre la lexie « *voler* » (*les oiseaux volent dans le ciel*) se déplacer dans l'air et *voler* (*la berline volait sur la scène*) se déplacer rapidement, avec légèreté). C'est de la polysémie que nous parlerons en regroupant ces lexies sous une même entité que nous appellerons « vocable ». Chacune des lexies constituant le vocable polysémique sera désigné par le terme d'**acception**.

Si nous considérons ces deux sens de « *voler* », nous dirons qu'il existe un vocable polysémique « *voler* » à deux acceptions *voler1* et *voler2*.

Le second cas de figure c'est celui de deux ou plusieurs lexies partageant un même signifiant sans qu'il n'existe pourtant de lien de sens entre elles. Prenons l'exemple de « *voler1* » (*les oiseaux volent dans le ciel*) et « *voler2* » (*le voyou vole l'argent de son patron*). Là on parle de l'**homonymie**.

La polysémie est une propriété de vocables, alors que l'homonymie fait la relation entre les vocables : Par conséquent, les vocables homonymes peuvent être polysémiques comme nous avons vu avec le cas de « voler » qui a regroupé les deux lexies *voler*<sup>1</sup> et *voler*<sup>2</sup>.

#### **1-4-4 La synonymie et la paraphrase**

Nous avons vu des cas où les lexies avaient de signifiés différents (apparentés ou non), mais partageaient des signifiants identiques. Nous pouvons donc imaginer l'inverse : des lexies ayant des signifiants différents, mais dont les signifiés seraient identiques, ou du moins similaires. Il s'agit du cas bien connu de synonymie. La synonymie exacte est plutôt rare dans les langues puisqu'il est somme toute assez peu utile d'avoir deux lexies différentes pour désigner une même réalité. Il existe quand même quelques cas de synonymie exacte : Automobile ~ Voiture, Vélo ~ Bicyclette, An ~ Année, Job ~ Boulot, etc.

La synonymie approximative est beaucoup plus répandue. Polguère (2003 : 122) la définit comme la relation de deux lexies entre lesquelles « *il y a soit intersection soit inclusion de sens telle que les deux lexies L1 et L2 peuvent être considérées comme dotées d'une valeur sémantique suffisamment proche pour que l'on puisse, en utilisant l'une ou l'autre, exprimer sensiblement la même chose* ». La synonymie approximative est celle que l'on retrouve dans la plupart des dictionnaires commerciaux. Ce phénomène existe aussi au niveau des expressions linguistiques : « *Deux expressions linguistiques ayant (approximativement) le même sens sont appelées des paraphrases* » (Polguère, 2003 : 98). Il nous paraît intéressant d'introduire la notion de synonymie pour mettre en lumière le fait que, même si les sens de deux lexies synonymes sont très proches, chacune aura ses propres propriétés de combinatoire et qu'on ne peut remplacer librement une unité lexicale par un synonyme dans tous les contextes. Par exemple, les lexèmes *Triste* et *Malheureux* sont des synonymes, mais leurs collocations sont différentes. Par exemple, pour intensifier *Triste* ou *Malheureux*, nous emploierons les expressions

*triste à mourir et malheureux comme les pierres, mais pas triste comme les pierres et malheureux à mourir.*

## **1-5 Apprentissage d'une langue étrangère**

Apprendre une langue étrangère, c'est apprendre à être un autre, c'est de découvrir d'autres façons de se représenter le monde. La maîtrise de cette langue est basée sur des représentations de correspondance. Comme le soulignent DUQUETTE et TREVILLE, la compréhension c'est le premier stade de l'apprentissage d'une langue. Elle développe une capacité à produire. Lorsque le stade de la production est atteint, là on peut dire qu'il s'agit de l'apprentissage (l'acquisition des connaissances déclaratives ou procédurales).

En ce qui concerne l'apprentissage d'une langue étrangère, DUQUETTE et TREVILLE considèrent trois phases :

1 - Une « étape cognitive » liée à celle de la compréhension.

2- Une étape associative qui est appelée phase d'interlangue que DUQUETTE et TREVILLE définissent comme le « *système structure qui se construit aux diverses étapes du développement de sa langue étrangère* ».

Ce système est en fait un moment de l'apprentissage de l'apprenant au cours duquel ce dernier peut se faire comprendre en langue étrangère sans connaître tous les éléments de celle-ci. Cette phase est importante pour une étude d'erreur lexicale puisqu'elle correspond à la situation vécue par l'apprenant qui est confronté à des difficultés qu'il doit surmonter pour pouvoir communiquer et se faire comprendre. Elle est également appelée « dialecte idiosyncrasique » par Corder (1971). Cette langue propre à l'apprenant est définie par J.GIACOBBE comme ne pouvant pas être identifiée ni à la langue source de l'apprenant ni à sa langue cible. GIACOBBE insiste sur son aspect instable et évolutif.

3 - Enfin, la dernière phase est une étape d'autonomie (ce vers quoi tend l'enseignement des langues).

Si l'on observe l'évolution de la conception de l'apprentissage d'une langue étrangère, on s'aperçoit qu'il y a deux courants qui s'opposent. D'un côté, la conception behavioriste prend l'environnement de l'apprenant comme facteur déterminant à l'acquisition d'une langue, et de l'autre côté, la grammaire générative transformationnelle de Chomsky qui développe une conception interne de l'apprentissage, soulignant l'activité cognitive de l'apprenant comme facteur primordial.

Ainsi, si on prend la définition de GAONACH concernant l'apprentissage d'une langue, on peut affirmer que celui-ci est « *relevé d'une activité cognitive de traitement de données et de résolution de problèmes* ». Puisque apprendre une langue revient à effectuer des hypothèses sur un système : appréhender de façon approximative et par tâtonnement, il est clair qu'un apprentissage comporte des risques d'erreurs.

### **1-5-1 Langue maternelle**

La majorité des « langues maternelles » parlées dans le monde sont des amalgames de dialectes qui se fondent les uns dans les autres et parfois se confondent avec des langues voisines ou apparentées. La langue maternelle généralement est souvent perçue comme la langue d'enfance.

En didactique de langues étrangères, on l'appelle « langue source », son but est de décoder le message venant d'une langue appelée « langue cible ». Car il est établi que celle-ci a une influence sur l'apprentissage d'une langue cible, une influence qui peut être négative à cause des erreurs qu'on appelle interférence.

### **1-5-2 Langue cible:**

La langue cible est le code linguistique dans un message est transformé par le processus de traduction, elle peut désigner également dans la terminologie contrastive, la langue étrangère ou seconde, objet d'un apprentissage qui ne pose pas les mêmes types de problèmes que celui de la langue maternelle. Cette définition se fonde sur la comparaison de l'apprentissage des systèmes de la langue1 sur la langue2 selon une pédagogie spécifique et différente : interférence de la langue1 sur la langue2. Cet usage didactique est susceptible de conduire à des confusions entre opération de « transcodage » et apprentissage.

### **1-5-3 Langue vivante1 :**

En Algérie, le français est une langue étrangère (véhiculaire d'une autre culture). Elle est aussi la première langue vivante dans le système éducatif car elle fait partie du programme scolaire, comme l'anglais qui occupe la seconde place. En ce qui concerne la notion de langue vivante 1, elle peut être définie en terme de son utilisation et en terme de nombre d'apprenants qui étudient et choisissent une langue étrangère précise, telle que celle choisie en Algérie, en l'occurrence, la langue française.

Toutes les notions présentées précédemment nous permettent de faire le lien entre les difficultés supposées rencontrées par les étudiants de la langue française et les causes ou les phénomènes qui induisent les difficultés ou les erreurs.

### **1-5-1 Langue étrangère et langue seconde :**

Toute langue, non première, possède le statut de langue étrangère. Le français est ainsi langue étrangère dans les écoles algériennes où il est enseigné comme matière, c'est-à-dire langue vivante dans un programme.

Le statut de langue étrangère, très général, concerne une multitude de cas. Il s'affirme cependant lorsqu'il prend en compte des locuteurs considérés comme usagers plus au moins réguliers de la langue étrangère. Lorsque celle-ci est nécessaire à un certain moment de leur vie quotidienne et participe donc avec la langue maternelle aux échanges du groupe social.

Nous allons expliquer cette notion, en prenant pour exemple la langue française en tant que langue étrangère FLE ou seconde FLS. Ce choix se justifie par le statut qu'occupe cette langue dans notre pays, statut géré par la réalité historique (la langue française est la réalité positive reçue comme héritage du colonialisme).

Ces notions de français langue étrangère et français langue seconde évoquent des situations d'enseignement : le français peut être soit langue enseignée et donc une simple matière au sein d'un programme, soit langue d'enseignement, et dans ce cas, vecteur d'apprentissage.

Nous pouvons dire aussi que le français langue seconde est une langue étrangère à statut privilégié, c'est-à-dire occupant une place importante au sein de la société. Dans l'article de A.BOUACHA, intitulé pour une appréhension locale de la notion de langue seconde, in (français dans le monde, 189) où il définit le français au Maghreb comme suit « *première langue vivante comprise, parlée et dans une moindre mesure écrite par l'ensemble de la population scolarisée, le français peut être considéré au Maghreb comme une langue seconde Il y a permanence d'un environnement francophone plus au moins présent dans les trois pays et qui donne l'occasion aux apprenants d'exercer et d'évaluer leurs connaissances dans des situations authentiques de communication* ». (1984.PP33.37). Le statut de la langue privilégié donne aux communautés qui l'utilisent un droit de propriété, d'autant plus important que la différence est grande entre la norme des pays qui ont le français pour langue première et les usagers locaux, transformation et aménagement.

J.P. CUO, affirme que le français « *participe au développement psychologique et cognitif de l'enfant et aux capacités informatives de l'adulte* ».

La langue seconde, produit du concept de la langue étrangère convient mieux aux réalités de l'espace francophone car elle prend en compte les politiques d'aménagement linguistique développées ici et là. Elle peut être définie à travers les aspects institutionnels, socioculturels et surtout techniques qui s'organisent autour des critères de statut, de fonction de la langue et des critères sociologiques.

## **2 La notion d'erreur lexicale**

Avant de parler de la notion d'erreur lexicale, il est nécessaire de la définir en premier temps, ensuite faire le lien entre l'erreur et la norme, la norme et le lexique pour arriver enfin à présenter les différents visages de l'erreur lexicale.

### **2- 1 Définition de l'erreur :**

L'erreur, selon le dictionnaire de la didactique de français *langue étrangère et seconde*, est « *un écart par rapport à la représentation normée*». (2003.86). Elle est définie par ailleurs par le Robert de la langue française comme « *chose fausse, erronée par rapport à une norme (différence par rapport au modèle ou au réel) fautive, inexactitude* ».

Dans ces deux définitions, on remarque que l'erreur est négative. Mais si l'on se situe du côté de l'apprenant, il se révèle comme un obstacle que celui-ci rencontre en situation d'apprentissage. Pour certains didacticiens, l'erreur est nécessaire dans tout apprentissage d'une langue étrangère. F. SEVE estime d'ailleurs que c'est une étape très importante pour accéder au savoir, c'est un processus d'appropriation d'une langue 2. L'erreur constitue donc le point de départ d'appropriation d'une langue étrangère.

En plus, dans un processus d'apprentissage, l'erreur est sûrement présente et transitoire, elle constitue ainsi un indicateur car sa fréquence ou sa diminution étant un signe d'une maîtrise ou d'une insuffisance dans l'appropriation des connaissances.

### **2-1-1 Erreur de sens**

L'erreur du sens est liée au décalage entre le sens de la lexie visée et la lexie choisie par l'étudiant. Elle peut être due à une défection lexicale chez l'apprenant, comme par exemple l'utilisation d'un même lexème dans plusieurs énoncés pour un seul sens.

### **2-1-2 Erreur de forme**

Ce genre d'erreurs renvoie aux formes signifiantes erronées. Nous citons ici à titre d'exemples « *j'expaire* » au lieu de « *j'espère* », ainsi que les homophones qui ont les mêmes formes phoniques mais qui se diffèrent par leurs sens et leurs orthographes.

## **2-2 Erreur et norme**

Le concept de « norme » en linguistique est lié à la langue. Elle est nécessaire pour que la communication soit correcte et possible, comme elle permet à la langue d'être stable et codifiée.

L'usage de la langue dans une communauté linguistique présente des variations. Elles peuvent être phoniques, lexicales et autres. Concernant la norme, nous remarquons qu'il existe beaucoup de conceptions différentes. Toute fois, nous en retenons trois pour les besoins de notre travail de recherche qui consiste à étudier les problèmes lexicaux.

Avant de présenter ces conceptions, nous allons d'abord définir la norme. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, la norme est un « système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel » (Dubois, 1994 :p33).

Cette approche est qualifiée de norme perspective ; elle cite les usages qu'il faut conserver parmi les variantes linguistiques, et en condamne d'autres. La norme perspective alimente la grammaire normative d'une langue. Nous pouvons parler ainsi d'erreur lexicale lorsqu'il y a un écart par rapport à la variante privilégiée parmi celles possibles, même celles qui seraient linguistiquement justifiables. Mais ce genre de normes ne fait pas de distinction entre l'écrit et l'oral, c'est-à-dire le continu entre eux, contrairement à la norme descriptive.

Celle-ci fait la distinction entre l'écrit et l'oral. L'erreur étant un écart par rapport à l'usage de la majorité, il ne s'agit là donc que d'une variation sociale, géographique.

La norme fonctionnelle, quant à elle, est une norme qui regroupe les deux, la norme écrite sera différente de celle de l'oral à cause du changement de lieux. Donc c'est le contexte qui est déterminant ici comme l'affirme DALLAIRE. «*Dans la perspective fonctionnelle, précise-t-il, le bon usage est celui qui est adapté aux diverses situations de communication, aux situations de la vie en société* » (Dallaire, 1997 : 30).

Il y a erreur si la variété ou le registre de langue ne correspond pas au contexte de l'acte langagier.

## **2-3 Lexique et norme**

Par l'exploration des différentes dimensions de l'unité lexicale, nous allons essayer de voir comment la norme peut s'y appliquée, et comment elle peut être

transgressé et cela nous la possibilité de définir la conception de l'erreur lexicale à partir de cette démarche. Notre premier objectif dans cette recherche vise à décrire les différents types d'erreurs lexicales par les étudiants universitaires. Dans le premier chapitre nous avons décrit les principaux concepts linguistiques dont nous aurons besoin, quand nous ferons l'analyse lexicale, et maintenant nous allons rappeler clairement ce que nous entendons par « erreur lexicale ».

### **2-3-1 le lexique et la norme prescriptive**

Les paragraphes suivants présenteront les aspects du lexique pour lesquels l'usage standard semble plutôt fixe. Il sera possible de statuer de façon assez catégorique sur un problème lexical relevant de ces aspects. C'est ici que la norme prescriptive fera autorité.

#### **LE SIGNIFIANT**

Le signifiant de l'unité lexicale est certainement sa dimension la plus tangible, notamment à l'écrit, où il se manifeste par une suite de caractères. Cet aspect de la lexie est aussi très codifié et soumis aux règles strictes de l'orthographe lexicale, plus communément appelée orthographe *d'usage*.

**L'orthographe d'usage** est aussi figée que les règles grammaticales et ne laisse que peu de latitude au scripteur. Mais il existe quelque cas de souplesse dans l'orthographe française qui découle d'une période de transition due à une évolution normale de la langue. Si deux choix coexistent, un seul substituera et deviendra norme. C'est la norme prescriptive qui fait loi et l'orthographe lexicale acceptée sera celle qui figure dans les ouvrages de référence.

La norme étant extrêmement rigide en ce qui concerne le signifiant, il est facile de comprendre de quelle façon elle pourra être transgressée en ne respectant pas l'orthographe lexicale recommandée.

Nous distinguons deux cas :

Le premier est celui de **l'erreur d'orthographe d'usage** qui indique une méconnaissance de la forme écrite du signifiant de la lexie employée. Le deuxième cas de transgression du signifiant c'est le **barbarisme** qui est un type d'erreur qui trahit une méconnaissance du signifiant plus profonde en se manifestant à l'écrit ainsi qu'à l'oral : c'est un signifiant de forme qui est associé au signifié de la lexie dans la tête de la personne commettant ce type d'erreur exemple infarctus pour infarctus.

### **LE SIGNIFIÉ**

Le sens des unités lexicales c'est leur propriété centrale, puisqu'elles existent pour véhiculer un sens c'est le sens que l'on veut exprimer qui déterminera le choix lexical. Le signifié d'une lexie est aussi figé et soumis à la norme prescriptive : une transgression est possible en ce qui concerne le signifié qui consiste en le non-respect de la composante de sens centrale, nous nommerons une telle erreur impropiété. Les aspects du lexique qui pourront être jugés en fonction de la norme prescriptive sont ceux que l'on retrouve dans les ouvrages de référence.

### **2-3-2 Les différents visages de l'erreur lexicale**

Notre conception de l'erreur lexicale recouvre plusieurs dysfonctionnements que certains considèrent comme relevant d'autres dimensions du code écrit.

Nous considérons comme lexicale toute information relative à une lexie, par exemple, le dysfonctionnement d'origine lexicale qui se manifeste au niveau des accords grammaticaux. C'est pourquoi on parle d'erreur lexico-grammaticale. En plus de l'erreur lexico-grammaticale, il y a l'erreur lexico-syntaxique qui fait partie de l'erreur lexicale puisque, la source de l'erreur est lexicale alors que sa manifestation est syntaxique.

Nous dirons, avant de commencer notre exploration de la notion d'erreur lexicale, que nous nous considérons lexicale toute erreur découlant de la violation d'une propriété inhérente à une lexie. Cette violation aura des incidences sur d'autres dimensions lexicales : syntaxique et morphologique.

Nous pourrions remonter à la source lexicale d'un dysfonctionnement en apparence grammatical ou syntaxique pour comprendre justement la nature du problème. En effet, remonter à l'origine de l'erreur c'est parcourir la moitié du chemin vers la résolution du problème lexical. Nous pouvons faire la comparaison avec le médecin qui se contente de constater d'inquiétantes plaques rouges sur le corps d'un patient sans chercher à comprendre l'origine. Ce médecin, personne ne se confiera à ses soins.

#### **2-4 La recherche présente et la norme :**

Ce travail de recherche s'intéresse à l'erreur lexicale. Il est lié ainsi à la norme, car celle-ci doit corriger l'erreur.

En effet, le concept même de l'erreur implique nécessairement une idée de dérivation qui sera observée par elle-même par rapport la norme. Et une fois qu'il est admis qu'il n'existe pas qu'une norme c'est très important de déterminer où se situera la norme par rapport notre recherche. Les erreurs lexicales dans notre corpus sont recensées à l'université. Le français y est la langue employée à l'écrit avec des registres de langues différents. La fréquence de ces erreurs dépend des compétences de l'étudiant d'une part et le contexte d'autre part.

La norme perspective est dominante dans notre recherche dans la mesure où nous nous intéressons particulièrement à l'écrit.

Ajoutons enfin qu'une remarque concernant notre concept « d'erreur » mérite d'être faite et, loin de nous l'idée de faire condamner purement un usage considéré fautif ; les erreurs relevées dans notre recherche sont liées au contexte présenté. Elle peut être tolérée acceptée dans d'autres conditions.

### **Conclusion partielle :**

Nous avons présenté dans ce chapitre les concepts de base de l'étude du lexique en se basant sur l'unité lexicale. Nous y avons essayé aussi de caractériser la notion d'erreur lexicale qui est au centre de notre recherche.

Nous comprenons maintenant que la relation entre le lexique et la norme existe. Elle est même étroite, liée par un continuum. Et s'il y a une entrave à la norme, il en découlera certainement des problèmes : difficultés lexicales.

Parmi les choses importantes qui ressortent de ce chapitre, nous en citons trois :

- 1-L'existence de différents éléments constitutifs du sens d'une unité lexicale
- 2- Les dimensions de l'erreur et la norme
- 3- les différents visages de l'erreur lexicale.

# **Chapitre 2**

**Description du corpus**

**Et Méthodologie de travail**

## **Introduction**

Notre deuxième chapitre est consacré à l'identification du public, la description du corpus et la méthodologie de travail. Dans un premier lieu, nous allons présenter notre public, le décrire, expliquer les critères du choix de celui-ci. Ensuite, nous allons procéder à l'illustration des erreurs en essayant de proposer une typologie de ces erreurs et des difficultés d'ordre lexical. Comme nous nous intéresserons aux stratégies déployées par ces étudiants dans leur processus d'apprentissage. En deuxième lieu, nous allons expliquer notre méthodologie de travail que nous avons choisie pour réaliser ce travail de recherche.

## **1 Identification de l'étudiant**

### **1-1 Le public visé**

Dans le présent travail intitulé : « analyse des difficultés lexicales dans une production écrite chez les étudiants de première année français LMD, promotion 2014/2015-université de Jijel », nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

- Explorer la manière d'écriture, le niveau orthographique et surtout les difficultés lexicales de ces étudiants.

De ce fait, nous avons choisi un groupe assez représentatif composé de 22 étudiants de première année LMD, département du français-université de Jijel, promotion de 2014/2015 :

-15filles et 7 garçons

-La moyenne d'âge : entre 19-22 ans

-De différentes communes de la wilaya de Jijel

Notre choix de cet échantillon se base essentiellement sur deux critères :

- D'un côté, les étudiants en question sont en première année : Parce que nous considérons que cette année est importante dans la formation d'un licencié de

langue française, et que le problème lexical chez les universitaires doit faire ainsi l'objet d'un questionnement.

- De l'autre côté, ces étudiants suivent une formation dans un système LMD :

Un système récemment adopté en Algérie (2004) et dont les objectifs sont entre autres :

- Améliorer la qualité de la formation universitaire
- Encourager le travail personnel de l'étudiant
- Faciliter la mobilité et l'orientation des étudiants en garantissant la capitalisation et le transfert des acquis
- Proposer des parcours de formation diversifiés et adaptés
- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en ouvrant l'université sur le monde extérieur.
- Permettre la formation pour tous tout au long de la vie
- Consacrer le principe de l'autonomie des établissements universitaires
- Encourager et diversifier la coopération internationale.

Ce système qui est enseigné au département du français à l'université de Jijel depuis l'année 2007, est organisé en trois paliers : Licence, Master et Doctorat et dont la gestion pédagogique met en évidence des éléments nouveaux tels que :

- Le principe du semestre : chaque année est divisée en deux semestres
- Les unités d'enseignement :

L'unité fondamentale : Elle regroupe les matières fondamentales pour une discipline donnée.

L'unité de découverte : Elle concerne l'enseignement de matières correspondant à d'autres spécialités, voire d'autres champs disciplinaires afin d'élargir la culture universitaire et faciliter les passerelles de réorientation.

L'unité méthodologique : Elle regroupe les matières d'enseignement d'outils méthodologiques destinés à aider l'apprenant à réaliser son parcours de formation.

## **1-2 Les conditions de la formation des étudiants de première année :**

Ces étudiants, qui ont eu une formation arabisée durant les autres cycles (en différentes filières : lettres et langues étrangère, sciences expérimentales, lettres et philosophie), suivent leur formation universitaire dans un système LMD, au niveau du département du français à l'université de Jijel, avec un programme intensifié qui compte 10 modules dans chaque semestre, regroupés en 3 unités (fondamentale, de découverte et méthodologique).

La formation de ces étudiants rencontre de multiples difficultés :

D'une part, les étudiants se trouvent surpris face à ce nouveau monde universitaire qui est assez différent par rapport aux autres cycles, et d'autre part, ils se sentent perturbés à cause du mécontentement des enseignants et des responsables (Les responsables et les enseignants sont impliqués directement dans la mise en œuvre du nouveau système, ils insistent beaucoup sur la difficulté de gérer la cohabitation des deux systèmes, système classique/système LMD).

Concernant l'organisation de la promotion étudiée, elle est subdivisée en deux groupes.

## **1-3 les difficultés rencontrées par les étudiants**

Comme tous les apprenants, l'étudiant universitaire au début de sa formation est confronté à plusieurs problèmes pour maîtriser la langue étrangère. Nous en citons entre autres :

1 - difficultés d'ordre syntaxique : ce type de difficultés se manifeste par la non compréhension des fonctions liées aux différents des constituants des énoncés par exemple sujet, adjectif etc.

2 - difficultés d'ordre phonétique : c'est la non maîtrise des phénomènes phonétiques (la prononciation par exemple) qui entravent surement les productions écrites.

3 - difficultés d'ordre lexical : Elles se manifestent par les erreurs du lexique « erreurs lexicales » générées par l'interférence de la langue maternelle. L'étudiant fait appel souvent à sa la langue maternelle dans les cas où il est confronté à des difficultés lexicales en langue française.

Nous nous intéresserons toute fois, dans le cadre de cette recherche, à la troisième difficulté afin de chercher l'origine de ces erreurs ainsi que les stratégies préconisées par les étudiants pour résoudre ces problèmes lexicaux. Pour ce faire, nous allons procéder par une grille contenant les erreurs recensées et recueillies dans les productions écrites.

#### **1-4 les différents types d'erreurs lexicales**

- Erreurs d'orthographe lexicale
- Mélange de codes
- Changement de registre de langue
- Barbarisme
- Mauvaise dérivation morphologique
- Impropropriété
- Répétition
- Imprécision
- Cas litigieux (d'autres cas)

Dans notre premier chapitre ayant trait au lexique, nous avons abordé les différents aspects de ce domaine dont nous avons besoin pour cette recherche. Pour cela, nous proposons une typologie de problèmes lexicaux ayant des visées descriptives (classement des dysfonctionnements ou des écarts), ainsi que des visées explicatives et, dans une mesure possible, établir la source du problème observé.

Nous avons fait notre division de typologie en deux cas possibles :

- Des difficultés résultant de l'unité lexicale.
- Difficultés découlant d'une utilisation fautive du lexique.

En d'autres termes, ce sont des erreurs de forme, de sens et d'interférence que nous allons analyser lors de cette recherche.

- **Les erreurs de formes :**

Ce sont les erreurs où l'apparence des mots est mise en valeur. Il s'agit d'une confusion de forme d'un lexème avec un autre. Nous avons également l'erreur absolue, car elle aboutit à une forme inexistante.

- **Les erreurs de sens :**

Ces erreurs de sens touchent le contenu du sens. Il s'agit d'une confusion qui a un rapport avec l'analogie sémantique.

- **Les erreurs d'interférences :**

De point de vue pédagogique, il s'agit d'un type particulier de faute induit par la structure de la langue maternelle de l'apprenant. Sous l'angle linguistique, ce type d'erreurs est perçu comme un accident de bilinguisme qu'entraîne le contact de langue.

Nous classerons ces erreurs dans le tableau suivant :

<b>Nature de l'erreur</b>	<b>Type d'erreurs</b>	<b>Cause des erreurs</b>
<b>Erreur lexicale</b>	Erreur de forme	Erreur absolue
		Erreur relative
	Erreur de sens	Analogie sémantique
	Erreur d'interférence	bilinguisme

A la suite de ce classement, nous allons, ci-dessous, mettre sur pied une grille où nous présenterons les types d'erreurs lexicales que nous avons recensées dans ce travail de recherche.

### 1-4-1 La grille des types d'erreurs lexicales :

	<b>Dimension touchée</b>	<b>Transgression</b>
<b>Unités Lexicales</b>		Orthographe lexicale : manifestation à l'écrit.
		Barbarisme : manifestation à l'oral et à l'écrit.
	<b>forme</b>	Création d'une nouvelle lexie. Mauvaise dérivation lexicale.
		Non-respect d'une composante de sens.
	<b>Sens</b>	Impropropriété : association d'un sens avec le signifiant d'une lexie déjà existante.
	<b>Usage douteux</b>	1. un changement de registre de langue. 2. mélange de codes. 3. interférence.
	<b>En fonction du Contexte (Interférence)</b>	4. Répétition. 5. Imprécision (mot générique ou périphrase). 6-pléonasme. 7. calque.

D'après ce tableau, nous remarquons que ces parties se combinent. En effet il n'est pas clair qu'un problème lexical relève d'une seule partie. C'est pourquoi, nous allons définir quelques concepts utilisés dans cette grille :

## **1-4-2 Forme**

### **Orthographe lexicale**

Lorsqu'un mot n'est pas transcrit selon les normes des ouvrages de références retenues, on parle d'erreur d'orthographe lexicale.

#### **Barbarisme :**

Nous appelons « barbarisme » lorsqu'un mot dont le signifiant est déformé à cause d'une méconnaissance. Il se manifeste aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (areoport, crocodile).

Un barbarisme est une erreur du vocabulaire qui touche principalement la forme d'un mot, qui existe déjà ou d'un mot qui n'existe pas. Le barbarisme lexical est la déformation qui affecte un élément du lexique, comme par exemple « hynotiser » au lieu de « hypnotiser ». Il y a également le barbarisme grammatical où c'est la partie du mot qui est touchée, par exemple « pavernir » au lieu de « parvenir ».

D'une manière générale, la plupart des barbarismes lexicaux résultent de l'inversion des lettres ou de la suppression, de l'ajout des lettres ou d'une analogie induite par un autre mot, et cela engendre la déformation du signifié ainsi que le signifiant.

### **1-4-3 Le sens**

#### **Impropriété**

L'impropriété est l'erreur consistant en une association signifiant /Signifie qui ne correspond à aucune lexie en français. Par contre le signifiant utilisé doit correspondre à une forme existante mais associée à un ou plusieurs autres sens (*un homme bien : éduquer*). Autrement dit une impropriété est l'utilisation d'un mot ou expression dans un sens qu'il n'a pas.

L'impropriété est une erreur de vocabulaire qui porte sur le sens du mot. Ce dernier existe en français mais il renvoie à un autre sens qui ne convient pas dans le contexte. Nous pouvons citer à titre d'exemple cet énoncé : *Prend ton parapluie, la température est incertaine*. L'utilisation de la lexie « *température* » est une impropriété, car dans ce contexte c'est la lexie « *temps* » et pas « *température* » qui convient le plus.

#### **Création d'une nouvelle lexie**

La création d'une nouvelle lexie consiste en l'utilisation d'un sens de la lexie hors son signifié : la dérivation du sens à partir d'une autre lexie et ces deux unités lexicales partagent le même signifiant (*voler une maison-voler en avion*).

#### **Mauvaise dérivation morphologique**

C'est une erreur de dérivation morphologique. Elle intervient quand une forme inexistante est gérée à partir d'une règle de morphologie pourtant productive en français.

### **1-4-4 Usage douteux**

#### **Mélange du code**

La situation géographique est une source de variation de langue. Le mélange de codes persiste quand deux langues évoluent ensemble.

## **Changement de registre de langue**

Les textes écrits en français doivent être en registre soutenu ou courant. Les lexies marquées comme familières ou vulgaires sont donc considérées comme des écarts par rapport la norme textuelle.

### **Imprécision**

Le vocabulaire pauvre est souvent imprécis. Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéresserons aux problèmes d'imprécision lorsqu'il s'agit d'une lourdeur de style ou d'un message ambigu découlant directement de l'emploi d'une périphrase au lieu d'un terme précis.

### **Répétition**

La répétition est un phénomène existant chez les étudiants et ce, à cause de la pauvreté du vocabulaire. Il s'agit ici d'une répétition excessive ou d'une répétition en écho d'une lexie que l'on considère comme difficulté lexicale.

### **Pléonasme**

C'est la concurrence entre deux unités lexicales, elle constitue une répétition sémantique. Une suite d'unités pléonastiques peut être inutile, comme par exemple lorsque l'on dit « *se lever debout* ». Nous pouvons dire « *se lever* » sans ajouter « *debout* » puisque le mot se suffit à lui-même notamment au plan sémantique. Mais de temps en temps, certains enchainements peuvent se justifier pour exprimer clairement les idées.

## **1-5 Les stratégies d'apprentissage des étudiants universitaires**

Le terme de « stratégie » dans son premier sens c'est l'art de coordonner des actions dans un seul et même but. Or en Français langue étrangère, on peut la définir comme moyen que se donne l'apprenant d'une façon implicite ou explicite, afin de passer un message à l'interlocuteur.

Apprendre une langue étrangère c'est vouloir communiquer avec l'autre sans difficultés et représenter le monde d'une manière différentielle. De nombreuses erreurs proviennent des stratégies ayant un rapport avec la langue maternelle que

l'apprenant l'utilise pour combler un manque, et ce type d'erreurs tend à déterminer que les apprenants ont des difficultés à se représenter le monde d'une manière différente.

Les stratégies se divisent en deux types :

**Stratégie directe** : elles concernent la langue elle se divise en trois catégories, mnémonique, cognitive et compensatoire.

**Stratégies indirecte** : concernent la gestion générale du processus d'apprentissage, métacognitive, affective et sociale.

De notre part nous focalisons sur le type de stratégie directe, les stratégies compensatoires et leur lien dans l'analyse des erreurs puisque l'étudiant l'utilise lorsqu'il est en difficulté de s'exprimer, notre objectif dans ce point dans cette recherche est de mettre en relation erreur et stratégie dans le domaine lexical, pour comprendre dans quelle mesure l'étudiant fait une erreur liée au lexique et le rôle de stratégie compensatoire dans l'erreur.

La stratégie donc est l'ensemble des moyen utilisés par l'apprenant pour communiquer malgré les lacunes de faiblesses et les hésitations pour apprendre une langue étrangère en utilisant son propre système afin de produire un énoncé correct ou erronée.

## **2 Identification de l'enquête et description des étapes de l'erreur**

### **2-1 Description de l'échantillon :**

Notre population de l'enquête se compose de vingt-deux étudiants universitaire 15 filles et 7 garçons, qui se défèrent dans leur aptitude aussi des connaissances acquises et qui peuvent rédiger une expression écrite vu leur niveau de connaissance.

## **2-2 Le corpus**

Notre corpus sera les productions écrites du groupe représentatif de la population, réaliser à la fin du semestre deux de l'année universitaire 2014/2015. Nous avons proposé un thème lié à la formation choisie et l'objectif de ce choix (lettres et langue française).

Il est nécessaire de préciser que lors de la distribution du sujet pour les étudiants, plusieurs facteurs ont freiné le déroulement de l'enquête, parmi ces obstacles nous citons : la peur des étudiants surtout filles de répondre à la question et rédiger un paragraphe de quelques lignes parce que ne fait pas confiance malgré notre explication, d'autre elles veut pas répondre en place en disant de la faire à la maison, mais notre compétence suivi à l'aide d'un enseignant la majorité ont été convaincu qu'il s'agit d'un travail de recherche pas plus. Malgré les obstacles auxquels nous nous sommes confrontés, on a mené notre enquête jusqu'au bout. Rappelons que la question de notre corpus s'intitule :

**Le choix de cette formation n'est pas fortuit, dans un paragraphe de quelques lignes dites pourquoi avez-vous choisi cette formation, et quels sont votre objectifs ?**

## **2-3 Les étapes choisies à la reconnaissance de l'erreur**

Nous avons choisi trois étapes pour identifier l'erreur des expressions écrites chez les étudiants que nous l'avons demandé de la rédiger dont nous les citons ci-dessus :

### **2-3-1 Trouver l'erreur**

C'est une étape de filtration des erreurs lexicales elle est nécessaire pour l'identification, et là on va connaître le problème.

### **2-3-2 Description de l'erreur**

Dans cette seconde étape nous allons décrire précisément l'erreur et la classifiée en faisant la séparation du genre de l'erreur forme ou sens sinon on va la mettre usage douteux.

### **2-3-3 L'explication de l'erreur**

C'est la partie la plus difficiles et en même temps très complexe, tout d'abord on va chercher l'origine de cet erreur, puis faire le rapport entre l'origine et la difficulté pour expliquer la cause et d'une manière générale cette étape c'est l'analyse du problème lexicale.

## **2-4 les étapes de résolution des problèmes lexicaux**

Après avoir montré les étapes dont nous allons suivre pour reconnaître et l'identification des erreurs, notre analyse ne s'achève pas, d'ailleurs on va continuer notre analyse de ces productions écrites par une deuxième phase qui sert à résoudre ces problèmes d'erreurs lexicales commissent par les étudiants en se basant sur trois étapes que nous devons les expliquée :

### **2-4-1 première étape**

Cette première étape nous allons résoudre les problèmes lexicaux par le biais de généralisation d'une règle, nous sommes devant un problème dont il faut proposer une ou plusieurs solutions afin de parvenir l'objectif fixe : la correction

## 2 4-2 secondes étapes

Dans cet étape c'est l'évaluation et la vérification des solutions envisagées sachant que nous avons mis déjà plusieurs solutions.

## 2 4-3 troisième étape

Dans cette dernière étape on doit mettre en application la solution retenue, et si cette solution n'est pas satisfaisante nous allons mettre de nouvelles solutions.

Voilà donc les étapes que nous allons suivre pour la résolution de problèmes lexicaux que nous pouvons les liés aux stratégies de résolutions de difficultés rencontres par les étudiants .Voici une schématisation plus claire et plus précise dans le tableau ci-dessous :

<b>Phase de représentation du problème</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaissance du problème.</li><li>• Description du problème.</li><li>• Analyse du problème.</li></ul>
<b>Phase de solution du problème</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Généralisation d'une solution.</li><li>• Evaluation de l'efficacité des solutions privilégiées.</li><li>• Mise en application de la solution retenue.</li></ul>

## **Conclusion partielle**

En résumé, ce deuxième point tente de décrire l'étudiant, ainsi que les difficultés rencontrées en réalisant une typologie d'erreurs, qui met en lumière les différentes erreurs que les étudiants font de façon régulière. nous avons mis cette lumière sur les différentes stratégies d'apprentissage que les apprenants utilisent pour résoudre une partie de problèmes lexicaux.

# **Chapitre 3**

## **Analyse des données**

## **Introduction**

Comme nous l'avons déjà précisé dans la partie méthodologique, notre corpus se compose d'expressions écrites à partir d'un sujet que nous avons, nous même choisi, qui prend en compte le thème du choix des étudiants : la formation lettres et langue française.

Dès la première lecture des travaux collectés, nous avons dégagé le nombre d'occurrences des erreurs qu'on peut citer ainsi :

- Difficultés lexicales liées aux interférences
- Difficultés liées aux stratégies d'apprentissage
- Difficultés liées aux ambiguïtés sémantiques
- Difficultés d'imprécision.

### **1 Identification des difficultés lexicales**

En suivant la grille du départ, dans cette partie nous allons présenter un petit échantillon des résultats obtenus, et qui nous semble révélateur des lacunes des étudiants quant aux différences difficultés lexicales. Rappelons que nous avons parlé en haut que les étudiants ont des difficultés d'ordre syntaxique, phonétique, orthographique et lexicale.

Les rédactions des étudiants ne dépassent pas les sept lignes, environs 40 mots et chaque rédaction possède des erreurs variées, quant au total de ces erreurs c'est 88. Le nombre des copies est de 22. Nous avons mis un tableau en expliquant le pourcentage de ces erreurs ci-dessus.

<b>Erreurs</b>	<b>Nombre d'erreurs</b>	<b>pourcentage</b>
syntaxiques	19	21.59%
phonétiques	6	6.81%
orthographiques	22	25%
lexicales	41	46.59%

Les résultats obtenus dans ce tableau nous montre la différence des pourcentages par rapport aux différentes erreurs, surtout en ce qui concerne les erreurs lexicales qui occupe la première place avec un taux élevé 46.59%. En deuxième position c'est les erreurs orthographiques avec un pourcentage de 25% suivi par les erreurs syntaxiques avec 21.59% et en dernière position c'est les erreurs phonétiques qui sont liées à la prononciation qui un pourcentage faible en les comparant avec les autres erreurs 6.81%.

<b>Types d'erreur lexicale</b>	<b>Nombre de cas</b>	<b>Pourcentage des erreurs</b>
Orthographe lexicale	8	19.5%
Barbarisme	5	12.1%
Création d'une nouvelle lexie mauvaise dérivation lexicale	3	7.3%
Non-respect d'une composante de sens	2	4.8%
Impropriété	6	14.6%
Changement de registre de langue	3	7.3%

Mélange de code	2	4.8%
Interférence	3	7.3%
Répétition	4	9.7%
Imprécision (mot générique ou périphrase)	1	2.4%
pléonasme	3	7.3%
calque	1	2.4%
total	41	100%

### **Les résultats des erreurs lexicales**

Les erreurs lexicales relevées dans notre corpus sont de 41 erreurs comme nous avons mentionné en haut, et à présent dans un tableau de pourcentage nous allons présenter les différents types d'erreurs lexicales rencontrés par les étudiants : à la première lecture de ce tableau, nous remarquons que les erreurs d'orthographe lexicale constituent un pourcentage élevé par rapport aux autres erreurs 19.51%, suivi en deuxième position par les erreurs d'impropriété 14.63% quant au barbarisme 12.19% ainsi que les répétitions de 9.75%. Nous avons remarqué aussi l'égalité du pourcentage entre le non-respect d'une composante lexicale, changement de registre de langue, interférence et pléonasme avec un taux de 7.31%. Les autres problèmes ont été identifiés avec un taux faible : mélange de code 4.87%, le calque et l'imprécision 2.43%.

## 1-1 Analyse de la grille

Dans cette partie d'analyse de la grille, nous allons essayer d'appliquer les typologies d'erreurs lexicales, en commençant par écarter les erreurs non lexicales, ensuite repérer les difficultés lexicales en caractère gras, et en fin nommer ces erreurs et les classées selon la grille précédente. Rappelons que le sujet traité par ces étudiants dans leurs expressions écrites concerne le choix et l'objectif de la formation lettres et langue française.

### 1-1-1 Tableau des différents écarts lexicaux

A présent nous allons essayer de repérer et identifier les difficultés selon la grille proposée en haut :

<b>Enoncés</b>	<b>Exemples d'erreurs relevées dans les productions écrites des étudiants</b>	<b>Nature de l'erreur</b>	<b>Phases corrigées</b>
Enoncé N°=1	La raison de mon choix : c'est <b>plus confortable et agréable pour le contact</b> avec l'autre.	-Erreur de régime -erreur de sens impropriété	-la raison de mon choix : c'est pour communiquer avec les gens dans l'énorme.
Enoncé N°=02	J'adore la langue française <b>beaucoup plus et surtout</b> parce que c'est le rêve de mes chers parents.	erreur de sens impropriété	J'adore la langue française parce que c'est le rêve de mes parents.

Enoncé N°=03	J'aime d'être à <b>l'endroit</b> où j'enseigne les élèves	imprécision	J'aime d'être en classe ou j'enseigne les élèves.
Enoncé N°=04	l'enseignement est la seule solution pour ne pas <b>tombé</b> en chômage.	erreur de sens impropriété	-L'enseignement est la seule solution pour obtenir un poste de travail.
Enoncé N°=05	Mon objectif c'est de <b>devenir</b> une enseignante.	Erreur de forme barbarisme	Mon objectif c'est de devenir une enseignante.
Enoncé N°=06	Je <b>veut</b> devenir une femme <b>travailleuse</b> et le <b>travail</b> comme un professeur est le plus <b>convenable</b> pour une femme.	Répétition Erreur de sens	Je veux devenir une femme travailleuses, un professeur, puisque c'est praticable pour la femme.
Enoncé N°=07	<b>J'ai</b> décidé <b>moi-même</b> de choisir cette <b>information</b> .	Usage douteux pléonasme Erreur de sens	J'ai décidé de choisir cette formation.
Enoncé N°=08	Dans la langue <b>français</b> .	Erreur lexicogrammaticale	Dans la langue française.
Enoncé N°=09	De communiquer <b>vers</b> les autres.	Erreur de sens Combinatoire sémantique	De communiquer avec les autres
Enoncé N°=10	J'ai choisi le <b>français</b> , <b>aussi le français</b> ...	répétition	j'ai choisi le français, puisque...

Enoncé N°=11	Le français c'est une bonne matière à étudier à l'université.	erreur de régime	-Le français c'est une bonne matière à étudier dans l'université.
Enoncé N°=12	Les autres <b>matier</b>	Erreur lexico-grammaticale	Les autres matières.
Enoncé N°=13	<b>Dons</b> j'ai essayé d'avoir un autre diplôme.	Erreur de forme Orthographe lexical	Dont j'ai essayé d'avoir un diplôme.
Enoncé N°=14	<b>Toujour il faut bosser</b> dans notre pays.	Usage douteux changement de registre de langue	Il faut toujours travailler dans notre pays.
Enoncé N°=15	Il <b>ma</b> donne pas de <b>bonne</b> choix.	usage douteux interférence	Il ne me donne pas le bon choix.
Enoncé N°=16	<b>J'ai</b> obligé pour choisi cette formation.	mauvais choix de l'auxiliaire	J'étais obligé de choisir cette formation.
Enoncé N°=17	Mon objectif est d' <b>approfondage</b> au savoir.	erreur de sens	Mon objectif c'est d'approfondir mes savoirs.

## Commentaire

Dans le tableau plus haut, nous avons présenté un échantillon d'énoncé relevé dans notre corpus : productions écrites des étudiants, dont nous avons corrigé les erreurs lexicales qui sont le sujet de notre recherche.

Nous avons mis en caractère gras les erreurs commises par les étudiants, qui ont un rapport avec l'erreur lexicale qui varient, soit de forme ou de sens. Parmi les erreurs de forme on cite : *approfondage, dont, bien sur,...*, aussi nous avons relevé des erreurs de sens dont la plupart sont des impropriétés. En plus de ces erreurs, il y a aussi des usages douteux tels que les changements de registre de langue : pléonasme, mélange de code,...Ajoutons encore celles en apparence grammaticales ou syntaxique, mais dont la source est lexicale.

## 2 Description de l'erreur

Nous allons étudier dans cette partie les énoncés mentionnés dans le tableau plus haut en faisant un rappel des différents écarts relevés dans notre corpus (les expressions écrites)

### 2-1 La structure et la forme des erreurs

Dans l'énoncé N°=1 : « la raison de mon choix : c'est plus **confortable et agréable** pour le contact avec l'autre ». Dans cet énoncé il s'agit de la non maîtrise parfaite de la langue qui empêche l'étudiant de gérer une communication parfaite avec son interlocuteur, au lieu de dire « communiquer dans l'énorme », il a choisi l'expression confortable et agréable, dont nous avons relevé une impropriété et c'est une erreur de vocabulaire, l'expression existe mais dans un autre contexte, donc selon nous il est préférable de dire : c'est pour communiquer avec l'autre dans l'énorme.

**Enoncé N°=2** : « J'adore la langue française **beaucoup plus et surtout** parce que c'est le rêve de mes parents », ici il s'agit de mettre la conjonction de coordination de cause « parce que » seul, l'étudiant veut expliquer la cause de son choix de sa formation. Les locutions « beaucoup plus » et « surtout » ce sont des impropriétés même c'est une répétition à propos du sens.

**Énoncé N°=3** : « j'aime d'être à l'**endroit** où j'enseigne les élèves »

Dans cet énoncé-là lexicite écrite en gras, est une imprécision du vocabulaire qui se manifeste par l'utilisation d'un terme nom propre et cela à cause du vocabulaire pauvre. Le mieux c'est la précision de l'endroit exacte qui est la classe.

**Énoncé N°=4** : « L'enseignement est la seule solution pour ne pas **tomber** en chômage ».

L'écart ici c'est le mot écrit en gras.

Dans cet énoncé il y a une impropriété du mot tomber dans un premier temps puisque tomber c'est une lexicite qui possède une autre signification que celle choisie ici et en plus il y a une interférence l'étudiant a fait une traduction de sa langue maternelle à la langue cible, au lieu de dire « rester en chômage » il a utilisé la lexicite « tomber en chômage »

**Énoncé N°=5** : « « Mon objectif c'est de **devenir** une enseignante »

La lexicite souligner son signifiant est déformé, la forme juste est « devenir », la difficulté lexicale est une erreur d'orthographe et précisément c'est le barbarisme dont il y a un ajout du « r ».

**Énoncé N°=6** : « je veux devenir une femme **travailleuse** et le **travail** comme un professeur, et le plus convenable pour une femme »

Dans cet énoncé, la nature de l'erreur et la répétition en écho car travail et travailleuse sont des mots de la même famille, ils ont le même radical. Employés en même temps dans un énoncé de la même famille, constituent une entrave à la norme perspective.

L'étudiant dans cet énoncé n'a pas trouvé d'autres lexèmes pour exprimer son idée, son lexique est pauvre.

**Énoncé N°=7** : « **J'ai** décidé **moi-même** de choisir cette information »

Les lexicites en caractères gras est une concurrence de deux unités lexicales car le sens de l'une est inclus dans celui de l'autre. Le « j'ai » et « moi-même » ont le même signifié.

L'apprenant à employer deux lexèmes différents dans leurs formes mais c'est le même signifier, d'ailleurs c'est une répétition.

**Énoncé N°=8** : « Dans la langue **français** »

Dans cet énoncé il s'agit, de compatibilité/incompatibilité des unités linguistiques nom féminin plus adjectif féminin.

Nous sommes devant une erreur lexicale : orthographe-grammaticale parce que l'adjectif française est féminin pas masculin, c'est un dysfonctionnement de la transgression d'une propriété combinatoire considérée lexicale. En effet, les règles de grammaire de la langue ne sont pas en mesure d'en rendre compte sans faire appel à une unité lexicale spécifique. Il faut donc admettre que le genre du nom est une propriété lexicale.

**Énoncé N°=9** : « de communiquer **vers** les autres »

La lexie écrite en gras est utilisée ici dans un autre sens qui ne lui appartient pas car au lieu de dire « avec » l'étudiant dit « vers » et là il s'agit d'une erreur de sens, impropriété, à cause du vocabulaire pauvre. La communication se fait avec les autres et ne pas vers les autres.

**Énoncé N°=10** : « J'ai choisi le **français**, aussi le **français** »

Dans cet énoncé il y a la répétition de la lexie **français**, et cela à cause du manque de vocabulaire chez l'étudiant, on peut remplacer le mot français par « puisque ».

**Énoncé N°=11** : « le français c'est bonne matière à étudier **à** l'université »

Le problème dans cet énoncé est la proposition « à », puisque l'étude se fait à l'intérieur de l'université. L'erreur ici est lexicosyntaxique, l'étudiant dans cet énoncé a mal employé la préposition, car il ne maîtrise pas assez le système prépositionnel et les règles qui le régissent.

Il est préférable de mettre : **dans l'université.**

**Énoncé N°=12** : « Les autres **matier** »

Dans cet énoncé on voit que le nom matière est utilisé comme un nom masculin, aussi il n'est pas lié avec son déterminant qui est au pluriel, donc l'erreur ici est lexico-grammatical.

L'étudiant n'a pas suivi les règles de la grammaire concernant les genres et les nombres qui déterminent le nom.

**Énoncé N°= 13** : « **Dons** j'ai essayé d'avoir un autre diplôme »

Le mot souligné est une erreur d'orthographe lexicale, car la lexie dons s'écrit avec « t » et non avec « s » à la fin.

L'écart dans cet énoncé porte sur la forme et aussi sur le sens dans ce contexte. De notre part nous pourrions considérer ce genre d'erreur comme un oubli ou faute d'attention.

**Énoncé N°=14** : « **toujour** il faut **bossier** dans notre pays »

Dans cet énoncé l'étudiant a utilisé deux registres de langue : le registre courant et le registre familier (vulgaire), ce dernier ne correspond pas à la situation de communication et particulièrement à l'écrit. Le registre de la langue doit être homogène et l'usage du registre familier serait perçu maladroit.

De notre part nous considérons cet énoncé faut car il entrave la norme perspective et mélange entre deux registres de langue qui s'emploient dans des situations différentes et dans des contextes différents. Ajoutons aussi la présence d'une erreur orthographique dans la lexie toujours sans « s » à la fin.

**Énoncé N°=15** : « Il **ma** donne pas de **bonne** choix »

Dans cet énoncé le sens voulu est de ne pas avoir le bon choix, nous remarquons c'est la présence de l'interférence dans ce contexte, l'écart ici c'est les lexies écrites en gras, aussi l'emploi de la négation avec les temps composés.

De notre part nous avons mis la correction suivante : il ne me donne pas le bon choix.

**Énoncé N°=16** : « J'**ai** obligé pour choisir cette formation »

L'énoncé précédant pose un autre problème, qui est l'emploi de l'auxiliaire « être » et « avoir » sachant que certain verbe se conjugue avec être et d'autres avec avoir et cela dépend du contexte.

D'ailleurs, dans ce contexte le verbe « obliger » est employé avec l'auxiliaire avoir, qui a provoqué un problème au niveau du sens et qui nous montre la non maîtrise de l'emploi des auxiliaires.

Nous ajoutons aussi le mauvais choix de la proposition **pour** au lieu de la proposition **de**.

La norme c'est : j'étais obligé de choisir cette formation.

**Énoncé N°=17** : « Mon objectif est **d'approfondage** aux savoir »

Nous remarquons ici que la sémantique de cet énoncé est ambigu car le mot écrit en gras n'existe pas, c'est une mauvaise dérivation lexicale analogique. L'étudiant a ajouté à la racine un suffixe qui existe et à partir duquel nous pouvons créer d'autres unités lexicales mais pas dans cette lexie. .

La correction est : d'approfondir.

## **2-2 l'écart par rapport à la norme :**

La totalité des types d'erreurs proposées touchent la forme des lexies, ainsi que le sens, leur classification n'est pas simple. PATRIS et VANSNICK(1992) avaient émis une réserve semblable à propos de leur propre typologie. « *La mise en pratique de cette typologie amène forcément l'utilisateur à prendre conscience de la difficulté de faire entrer dans des catégories bien définies une matière aussi floue et aussi fluctuante que le vocabulaire* ». Nous sommes par contre d'accord avec eux lorsqu'ils affirment (PATRIS et VANSNICK, 1992 :55) que le fait « *que les catégories se combinent ou se chevauchent n'est pas en obstacle dans la pratique corrective [...] l'essentiel est de stimuler la réflexion sur la faute à partir des propositions d'identification que peut faciliter la grille catégorielle* ».

le degré de l'erreur n'est pas le même, et notre but c'est d'aider à diagnostiquer ce qui ne fonctionne pas dans l'utilisation discutable d'une lexie, et non de trancher sur le statut erroné, les erreurs dont nous avons jugé comme lexicale, certain ne juge pas comme nous, sachant que nous avons réduit la part de la subjectivité dans le statut d'erreurs en faisant appel aux ouvrages de références, et si certains cas sont imprécis, c'est nous qui porterons le jugement.

Après avoir recueilli dans les textes proposés, chacun des problèmes lexicaux a été identifié et nommé selon la grille élaboré au départ, et lorsque les erreurs identifiées, c'est le tour de l'explication, pour arriver à l'analyse des erreurs lexicales des étudiants.

Dans notre corpus, nous avons relevé une variété d'erreurs répertoriées comme lexicale, il y a quelques maladroites qui appartiennent au même type d'erreurs, dont nous avons pris des exemples en les regroupant et les classons en types : impropriété, imprécision... .

A présent, c'est le tour d'aborder les règles ou les normes qui existe pour chaque type d'erreur.

- **Impropriété:**

Dans ce type d'erreurs, la composante de sens et mise en relief par son écart par rapport la norme.il ne s'agit pas d'une altération de sens, mais c'est une association entre la forme et le sens

La correction proposé : je veux devenir une femme travailleuse, un professeur, puisque c'est praticable pour la femme.

- **Changement de registre de langue :**

Les textes écrits dans notre corpus, contiennent un registre courant ou soutenu en langue française, les lexies marquées comme familière sont considérées comme problèmes, puisque les raisons culturelles qui font ce changement de registre de langue selon notre recherche.

La correction : pour avoir un travail.

- **Interférence :** c'est un type d'erreur trouvé dans le corpus, et précisément interférence lexicale.

Correction : il ne me donne pas le bien choix

- **Répétition :**

Le procédé de répétition est un problème lexical qui dénote un manque de vocabulaire, comme le confirme l'exemple suivant relevé dans notre corpus : j'ai choisi le français..., comme nous voyons, l'étudiant dans cet énoncé présente une faiblesse de vocabulaire, son lexique est réduit, il m'a pas pu trouver un mot adéquat pour exprimer le sens voulu.

La correction proposée : j'ai choisi le français, puisque...

- **Pléonasme :**

Le pléonasme c'est la répétition sémantique, une concurrence entre deux unités lexicales qui possèdent le même sens.

Dans l'exemple suivant, les notes en caractère gras sont des pléonasmes **j'ai** décidé **moi-même** choisir cette formation

Le « j'ai » et « moi-même » sont deux lexèmes qui présentent la personne qui parle.

Correction proposée : j'ai décidé de choisir cette formation.

- **Orthographe lexicale et barbarisme :**

Ce genre d'erreur indique la mauvaise connaissance de la forme écrite qui rend le sens ambigu prenant l'exemple de donc j'ai essayé d'avoir un notre diplôme.

Ajouton aussi le barbarisme lexicale d'où il y a un reversement de monèmes : mon objectif et de prévenir à maîtriser cette langue, le barbarisme lexical ici c'est « de » aux lieux « de part » La correction proposée : Mon objectif est maîtrisé cette langue. Le verbe devenir n'a pas de sens dans cet énoncé.

- **Mauvaise dérivation lexicale**

Une mauvaise dérivation morphologique cause l'utilisation d'une lexie inexistante, exemple atterrir et atterrissage, serait possible d'obtenir des lexies fautives : approfondage. Le signifiant de la lexie est généré à partir d'une autre lexie par une règle de dérivation.

- **imprécision**

L'imprécision est l'emploi d'un vocabulaire pauvre et imprécis qui est considéré comme problème lexical.

Dans cet énoncé nous avons signalé l'utilisation d'une lexie générique en gras, au lieu d'une lexie précise : j'aime d'être à l' **endroit** où j'enseigne les élèves

Correction proposé : j'aime d'être en classe ou j'enseigne les élèves.

### **3 Explication de l'origine des difficultés :**

Dans cette dernière phase, nous allons tout d'abord essayé d'expliquer ces difficultés lexicales en nous basant sur leurs origines ensuite nous ferons une explication.

Pendant cette étude qui se porte sur les difficultés lexicales rencontrées par les étudiants de 1<sup>er</sup> année universitaire, nous avons remarqué la présence d'une variété de difficultés lexicales qui sont classés selon la grille qui représente la typologie de ces erreurs lexicales.

De notre part nous pouvons retenir trois types de causes ou origines de ces erreurs que nous citons ci-dessus.

- Causes grammaticales et syntactiques dues au manque de la maîtrise de ces deux systèmes qui mis L'étudiant de commettre des erreurs, rappelons que ce genre de problème touche le sens de la lexie. Malgré la complexité de ces deux système en langue français l'étudiant doit les confronté sans qu'il freine son apprentissage qu'il veut acquérir afin d'améliorer son statut social et surtout intellectuel.
- Causes dues aux contacts des langues qui existent sur un même espace géographique ce qui donne l'interférence négative chez l'étudiant, ainsi que l'existence d'autres phénomènes linguistiques qui influe sur les difficultés lexicales qui font l'objet de notre recherche
- Cause dues à mauvaise stratégies adoptées par l'étudiant, et là c'est l'utilisation des lexies que l'étudiant ne maîtrise pas au niveau sémantique, qui provoque des problèmes de sens

Ce derniers points est très important pour que l'étudiant puisse accéder à un apprentissage adéquat, il faut qu'il mémorise ce qui a été dit et répété au cours de son apprentissage, aussi la lecture des différents ouvrages de références pour une bonne maîtrise du lexique

### **Conclusion partielle :**

Dans cette partie, nous avons mis une tentative d'éclairer et expliquer les erreurs lexicales commises pour les étudiants, que nous considérons explicatives qu'interprétatives.

# **Conclusion générale**

Nous voilà donc au terme de cette recherche sur les difficultés lexicales lors d'une expression écrite chez les étudiants universitaires, 1<sup>ère</sup> année LMD, dont nous avons essayé de déterminer l'erreur comme étape naturelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Nous avons essayé au cours de ce modeste travail de développer nos hypothèses où les problèmes sont liés à l'influence des connaissances antérieures, en plus nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse à la question posée dans cette recherche concernant les difficultés lexicales, ainsi que leurs origines et leurs causes.

Le principe illustré par cette recherche est de partir d'erreurs constatées dans les productions écrites des étudiants afin de proposer des solutions adéquates pour le besoin d'apprentissage.

Notre objectif de recherche visait la description des erreurs lexicales chez les étudiants pour déterminer l'origine et les causes de ces erreurs. Il ressort, entre autre que les problèmes de sens sont la majorité des erreurs qui dominent dans les productions écrites, qui sont liées à la non maîtrise des combinatoires sémantiques des termes utilisés.

Nous nous sommes aperçus aussi de la complexité de certaines contraintes à l'écrit, car nous avons vu l'existence d'autres types d'erreurs lexicales comme : les impropriétés, l'utilisation des lexies qui appartiennent à un autre registre de langue qui rendent difficiles le classement.

Concernant les stratégies utilisées par les étudiants, nous avons constaté qu'elles reposent sur l'intuition, car souvent c'est le hasard qui entre en jeu, puisque les étudiants ne maîtrisent pas le lexique.

Etant donné que le nombre de notre corpus est limité (22) étudiants, nous considérons cette recherche comme exploratoire. Identifier et observer les difficultés lexicales d'un nombre plus grand sera mieux pour cerner cette notion d'erreur lexicale, et permettre aussi de généraliser les résultats trouvés.

Avant de conclure, il est important de signaler le problème qui nous a heurté tout au long de cette recherche : la difficulté d'allier linguistique et didactique, vu que notre recherche accepte la didactique comme une approche normative, et la linguistique comme une vision descriptive de la langue.

Le présent travail peut être le point de départ d'autres études qui cherchent à cerner les difficultés lexicales envisagées face à l'écrit, telle que l'élaboration d'une étude à proposer dont la problématique pourrait être :

**Les étudiants universitaires de 3eme année français L.M.D de Jijel maîtrisent ils le lexique ?**

## Bibliographie

- BAYLON, C.1996. Sociolinguistique : société, langue et discours. Paris : Nathan, coll. Nathan-Université : Série « Etudes linguistiques et littéraires ».
- BOUGEOT, CH.1996. « Types d'erreurs et essai d'interprétation ». In Français langue étrangère : une solution pour les zones prioritaires ? Villeurbanne : MarioMella.
- BOYER, H. et al. 1990. *introduction nouvelle à la didactique du français langue étrangère*. Paris : clé internationale, coll. Le français sans frontières : outils pédagogiques.
- DUBOIS, J. et al. 1994. *dictionnaire linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- FRANCOIS, F.1980. *Analyse linguistique, normes scolaires et différenciation Socio-culturelles*. In : Langage. Paris : Didier- Larousse. N°59, 25, 52.
- FRENAY, M.et al.1998. *L'étudiant- apprenant : grilles de lecture pour L'enseignant universitaire*. Paris : De Boeck Université, coll. Perspectives en éducation.
- GALISSON, R. 1979. *Lexicologie et enseignement des langues*. Paris : Hachette.
- GAONAC'H, D. MAC NELLY, D. et BALLAIRE, M-F. 2003. *Acquisition et utilisation d'une langue étrangère : l'approche cognitive*. Paris : hachette. In le français dans le monde/ recherches et applications.
- GREVISSE, M.1988. *Le bon usage, grammaire française*. Gembloux : Duculot.
- GUEUNIER, N. 1982.*Linguistique et normes*. In : le français dans le monde. Paris : Larousse.
- LEDGEN, G.2000. *Le bon français : les étudiants et la norme linguistique*. Paris : l'harmattan, coll. Espaces Discursifs
- LEHMANN, A. et MARTIN-BERTHET, F. 1998. *Introduction à la lexicologie : Sémantique et morphologie*. Paris: Nathan, coll. Letters Sup.
- MARQUILLO, L. M. 2003. *L'interprétation de l'erreur*. Paris : Clé international, coll. des langues Didactique étrangères.
- MEL'CUK, I .1997.*Vers une linguistique sens texte : la leçon inaugurale*, paris.

MYERS, M. J. 2004. *Modalités d'apprentissage d'une langue seconde*. Bruxelles :

De Boeck. Duculot, coll. Champs linguistiques : Recherches.

NIKLAS- SALMINEN, A 1997. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, coll. Cursus.

SAUSSURE, F. 1972. *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.

PICOCHÉ, J. 1992. *Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire*. Paris : Nathan.

TREVILLE, M-C. Et DUQUETTE, L. 1996. *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*. Paris : Hachette, coll. Auto format

## Table des matières

### Introduction générale

Introduction.....	6
Problématique.....	7
Hypothèse.....	8
Choix et motivation.....	8

### **Chapitre 1 : cadre conceptuel et caractérisation de la notion d'erreur lexicale**

<b>Introduction.....</b>	<b>10</b>
<b>1-Définition des concepts clés.....</b>	<b>10</b>
1-1 le lexique.....	10
1-1-1 le lexème.....	10
1-1-2 l'unité lexicale.....	11
1-1-3 monèmes lexicaux.....	11
1-1-4 Monèmes grammaticaux.....	11
1-2Trois mise aux points terminologiques.....	12
1-2-1 langue/ parole.....	12
1-2-2 lexique/ vocabulaire.....	13
1-3-3 mot/ lexie.....	13
1-3 l'emprunt et le calque.....	15
1-4 la théorie sens-texte.....	16
1-4-1 la langue selon la théorie sens-texte.....	16
1-4-2 les trois dimensions du signe linguistique.....	17
1-4-3 les lexies ayant un signifiant identique.....	18
1-4-4 la synonymie et la paraphrase.....	19
1-5 Apprentissage d'une langue étrangère.....	20
1-5-1 Langue maternelle.....	21
1-5-2 langue cible.....	22
1 5-3 Langue vivante.....	22
1 5-4 Langues étrangères et langue seconde.....	22
<b>2 La notion d'erreur lexicale.....</b>	<b>24</b>

2-1 Définition de l'erreur.....	24
2-1-1 erreur de sens.....	25
2-1-2 erreurs de forme.....	25
2-2 Erreurs et norme.....	25
2-3 lexiques et norme.....	26
2-3-1 le lexique et la norme perspective.....	27
2-3-2 les différents visages de l'erreur lexicale.....	28
2-4 la recherche présente et la norme.....	29
<b>Conclusion partielle.....</b>	<b>30</b>

## **CHAPITRE 2 : Description du corpus et méthodologie du travail**

<b>Introduction.....</b>	<b>32</b>
<b>1 Identification de l'étudiant.....</b>	<b>32</b>
1-1 Le public visé.....	32
1-2 Les conditions de la formation des étudiants de 1 <sup>ere</sup> année.....	34
1-3 Les difficultés rencontrées par les étudiants.....	34
1-4 Les différents types d'erreurs lexicales.....	35
1-4-1 La grille des types d'erreurs lexicales.....	38
1-4-2 Forme.....	39
1-4-3 Le sens.....	40
1-4-4 Usage douteux.....	40
1-5 Les stratégies d'apprentissage des étudiants universitaires.....	41
<b>2-Identification de l'enquête et description des étapes de l'erreur.....</b>	<b>42</b>
2-1 Description de l'échantillon.....	42
2-2 Le corpus.....	43
2-3 Les étapes choisies à la reconnaissance de l'erreur.....	43
2-3-1 Trouver l'erreur.....	43
2-3-2 Description de l'erreur.....	44
2-3-3 L'explication de l'erreur.....	44
2-4 Les étapes de résolution des problèmes lexicaux.....	44
2-4-1 Premières étapes.....	44

2 4-2	Secondes étapes.....	45
2 4-3	Troisième étape.....	45
	<b>Conclusion partielle.....</b>	<b>46</b>

### **Chapitre 3 : Analyse des données**

	<b>Introduction.....</b>	<b>48</b>
<b>1</b>	<b>Identification des difficultés lexicales.....</b>	<b>48</b>
1-1	Analyse de la grille.....	51
1-1-1	Tableau des différents écarts lexicaux.....	51
<b>2</b>	<b>déscription de l'erreur.....</b>	<b>54</b>
2-1	La structure et la forme des erreurs.....	54
2-2	l'écart par rapport la norme.....	58
<b>3</b>	<b>Explication de l'origine des difficultés.....</b>	<b>61</b>
	<b>Conclusion partielle.....</b>	<b>62</b>
	<b>Conclusion générale.....</b>	<b>64</b>
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>66</b>
	<b>Table des matières.....</b>	<b>68</b>